

Interruptions volontaires de grossesse chez les mineures en Pays de la Loire

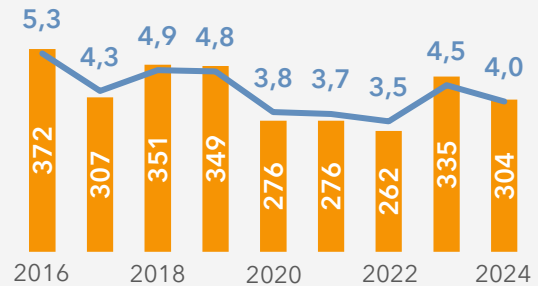
Évolution du recours à l'IVG et méthodes utilisées : des disparités territoriales

En 2024, **304 interruptions volontaires de grossesse (IVG)** ont été réalisées chez des jeunes filles mineures résidant dans les Pays de la Loire, soit **4 IVG pour 1 000 jeunes filles**. Ce taux est inférieur à celui observé au niveau national (5,5 IVG pour 1 000).

Chez les femmes majeures, le taux s'élève à 13 %, avec un plus fort taux chez les 20-29 ans (22 %).

Le taux de recours à l'IVG chez les mineures est en recul : **- 24 % entre 2016 et 2024**, alors qu'il est en hausse parmi les femmes majeures (+ 23 %).

Évolution du nombre et du taux d'IVG réalisées chez les jeunes mineures résidant en Pays de la Loire (taux en ‰)



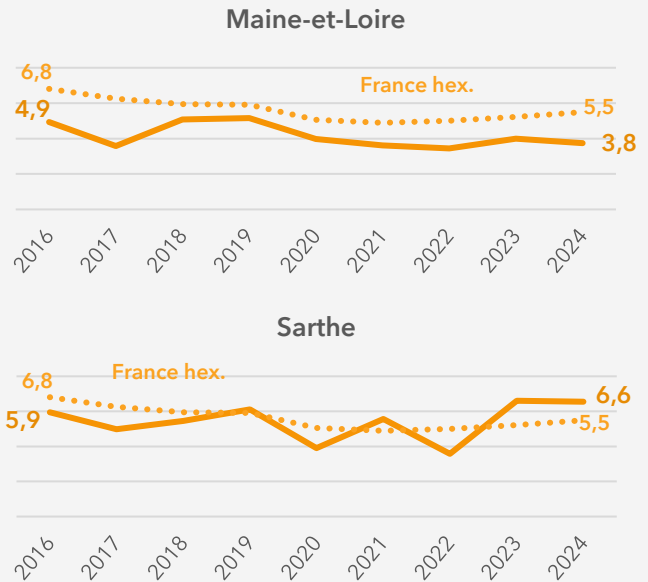
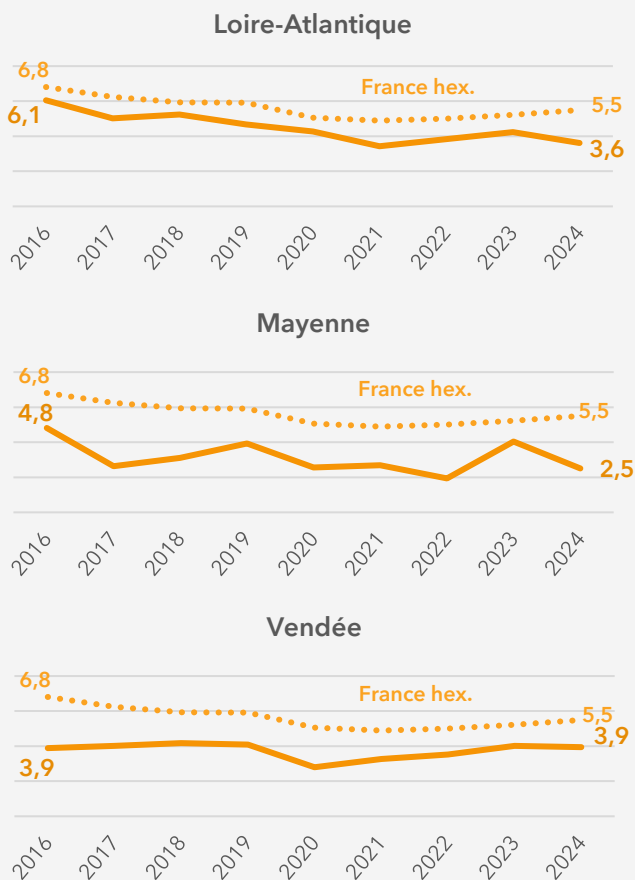
Source : SNDS (calculs Drees) - exploitation ORS Pays de la Loire

Loire-Atlantique	Maine-et-Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée
101	62	16	70	55

◀ Nombre d'IVG réalisées chez les mineures selon le département de résidence (2024)

Source : SNDS (calculs Drees) - exploitation ORS Pays de la Loire

Évolution du taux d'IVG réalisées chez les mineures, selon le département de résidence (en ‰)



En 2024, dans tous les départements, le taux d'IVG est **inférieur à la moyenne nationale**, à l'**exception** de la **Sarthe**, qui présente le taux le plus élevé de la région et une tendance à la hausse.

Le taux est stable en Vendée et en baisse dans les autres départements. Les baisses les plus importantes sont observées en Loire-Atlantique et en Mayenne.

Source : SNDS (calculs Drees) - exploitation ORS Pays de la Loire

Lecture : En Sarthe en 2024, on dénombre 6,6 IVG pour 1 000 filles mineures.

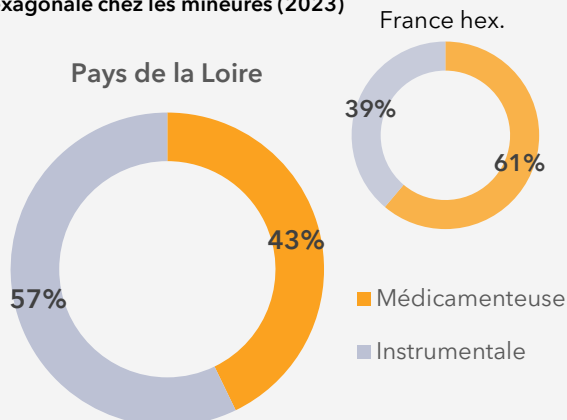
Note : Le nombre d'IVG réalisées chez les moins de 15 ans étant très faible, les IVG réalisées chez les mineures sont rapportées à la population des 15-17 ans pour le calcul des taux.

Il existe deux méthodes d'IVG : la méthode instrumentale (réalisée en établissement de santé) et la méthode médicamenteuse (réalisée en établissement de santé, en cabinet ou en centre de santé). En Pays de la Loire, la très grande **majorité des IVG** réalisées chez les mineures **ont lieu en établissement de santé**. En 2023, seulement **2 %** ont été **réalisées hors établissement**, une proportion nettement inférieure à la moyenne nationale (13 %).

L'intervention instrumentale est la méthode la plus fréquemment utilisée dans les Pays de la Loire (57 % contre 39 % au niveau national).

Les pratiques sont très différentes en population générale (chez les 15-49 ans), avec des IVG plus souvent réalisées hors établissement (22 % contre 2 % chez les mineures) et plus souvent médicamenteuses (64 % contre 43 % chez les mineures).

Méthode d'IVG utilisée en Pays de la Loire et en France hexagonale chez les mineures (2023)



Source : SNDS (Cnam) - exploitation ORS Pays de la Loire



LE MOT DES EXPERTS

La tendance à la baisse du recours à l'IVG peut notamment s'expliquer par l'augmentation du recours à la contraception d'urgence qui est délivrée gratuitement en pharmacie et sans prescription médicale depuis janvier 2023. Cette tendance s'inscrit également dans un contexte de recul de l'âge au premier rapport sexuel. Concernant les lieux et les méthodes, les IVG chez les mineures sont quasiment exclusivement réalisées en établissement de santé, il s'agit en effet d'un lieu mieux identifié par les jeunes que les structures de ville et qui permet également de garantir leur anonymat. Les méthodes diffèrent en fonction des pratiques des établissements, de leurs protocoles et de leurs contraintes.

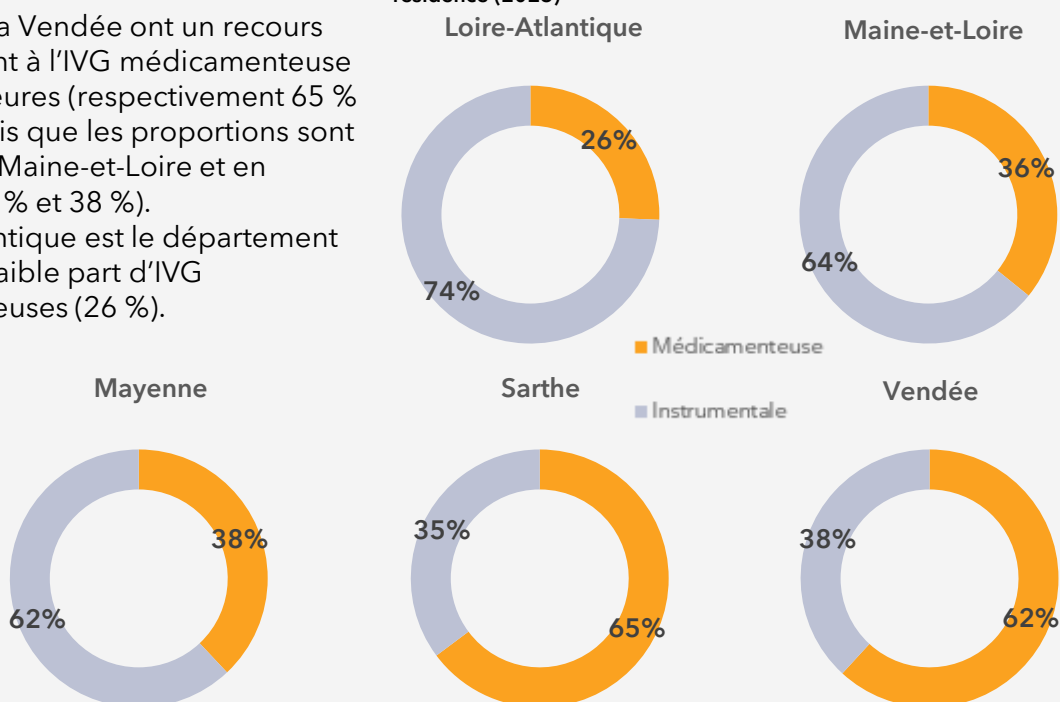
Planning Familial Pays de la Loire

Les pratiques sont différentes selon les départements

La Sarthe et la Vendée ont un recours plus important à l'IVG médicamenteuse chez les mineures (respectivement 65 % et 62 %) tandis que les proportions sont inversées en Maine-et-Loire et en Mayenne (36 % et 38 %).

La Loire-Atlantique est le département avec la plus faible part d'IVG médicamenteuses (26 %).

Méthode d'IVG utilisée chez les mineures, selon le département de résidence (2023)



Source : SNDS (Cnam) - exploitation ORS Pays de la Loire